

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2016

## PROFESSION DE FOI



### Préambule

Le Syndicat CDMT Emploi Martinique est l'organisation syndicale qui agit sans aucune complaisance, est responsable et force de propositions avec des revendications efficaces et modernes.

Toutes nos préoccupations et revendications ont pour objectif de préserver, la santé mentale et physique de tous, la qualité de vie au travail, une réelle structuration et une vraie organisation du travail dans notre établissement.

Et ce grâce à la pertinence de notre expertise en qualité d'acteur majeur du dialogue social, de nos actions en direction de nos usagers, de notre connaissance de notre territoire et des moyens que nous nous donnons pour accomplir nos missions.

### Collègues il est impossible d'ignorer ces préoccupations !

Nous nous devons de faire chacun les bons choix à tous les niveaux.

Le Syndicat CDMT Emploi Martinique a toujours **défendu vos intérêts en toute transparence** en mettant les Directions Régionale et Générale devant leurs responsabilités d'employeur.

Dans notre profession de foi, nous vous présentons un bilan conséquent de nos actions durant ces 3 années et vous proposons nos orientations pour la période à venir, construites principalement sur la base de vos attentes et besoins que vous avez exprimés.

### Notre vision

Pour le Syndicat CDMT Emploi Martinique, **notre préoccupation majeure reste l'agent, la personne**. L'agent qui doit être en situation de pouvoir travailler efficacement sans contraintes qui viendrait altérer sa santé mentale et physique.

Le projet d'Etablissement retenu doit conduire Pôle Emploi, à terme, vers un accompagnement adapté à nos réalités locales, à la typologie des demandeurs d'emploi et à la taille des entreprises entre autres.

### Les élections professionnelles représentent un moment important :

C'est pour vous l'occasion d'élire vos Représentants dans les Instances Représentatives du Comité d'Etablissement (CE) et des Délégués du Personnel (DP) et de vous faire entendre par la Direction.

**En qualité d'élu, notre ambition est de toujours vous défendre sans compromission et sans recherche d'intérêt personnel.**

**Collègues, votez en conscience et en responsabilité, faites le bon choix :  
Votez et faites voter CDMT Emploi Martinique / SNU TEFI Pôle emploi FSU**

**syndicat.cdmt-martinique@pole-emploi.fr**  
**0596 57 05 77**

# NOTRE VISION ET NOS PROPOSITIONS

## OPERATIONNALITE

**Le Syndicat CDMT EMPLOI Martinique propose les dispositions suivantes :**

1. Création d'un observatoire du travail et de l'emploi, de l'insertion interne au Pôle Emploi Martinique
2. Organisation d'une conférence semestrielle sur l'emploi, le travail et l'insertion par Pôle Emploi Martinique
3. Signatures de conventions avec tous les partenaires et acteurs gravitant autour de l'Emploi
4. Labellisation de Pôle Emploi Martinique comme « opérateur public exclusif » sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi inscrits dans ses fichiers

**Pour atteindre cet objectif, nous sommes favorables à un renforcement des effectifs à Pôle emploi Martinique et à une décentralisation entre la Direction Régionale de Martinique et la Direction Générale.**

**Pour mener à bien toutes ces missions, la CDMT Emploi Martinique revendique un plan de formation, de perfectionnement et d'élargissement des compétences pour tous les agents.**

## QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

**La Santé physique et mentale des agents passe inévitablement par la prise en compte des éléments suivants :**

1. Adaptation des Directives Nationales à nos réalités et notre environnement.
2. Planification de l'activité plus juste par la mobilisation d'un temps de travail conséquent et acceptable pour couvrir chaque tâche.
3. Mise en place d'ateliers de veille et d'échanges de pratiques professionnelles, sur le temps opérationnel, pour lutter contre le « décrochage », contre toutes les formes de difficultés opérationnelles.
4. Identification de personnes ressources pour les agents.
5. Création d'un espace d'échange dans lequel les agents pourront à leur convenance s'exprimer sur leurs conditions de travail.
6. Equipement de tous les sites de matériels adaptés à l'exercice professionnel au profit des agents pour prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques.
7. Prévention des Risques Psycho-Sociaux par le recours à une programmation prévisionnelle de mesures et d'actions ciblées et par un accompagnement visant à protéger les agents de toutes formes de violences internes et externes.
8. Mise en place d'une « Mission d'inspection des Risques Psycho-Sociaux » conduite par les Instances Représentatives du Personnel pour contrôler et faire reconnaître ces risques au travail.
9. Augmentation des quotas de promotions et d'avancements, de la rémunération individuelle et collective variable.

**La Direction Régionale de Pôle Emploi a le devoir de réunir toutes les Conditions de Travail, d'Hygiène et de Sécurité afin de préserver une qualité de vie au travail de ses agents.**

## EVOLUTION DE CARRIERE

**Chère - cher Collègue, qu'as-tu pensé de la dernière campagne de promotions ?** Es-tu satisfait(e) de la politique actuelle à Pôle Emploi Martinique en matière d'évolution de **TA carrière** ? Trouves-tu ce système juste et équitable ? Considères-tu que TON positionnement dans la grille des salaires soit conforme à ton niveau de qualification et à ta productivité ?

Chère - cher collègue, nous ne pouvons plus continuer dans un système qui profite à certains parfois méritants et pas à d'autres tout aussi méritants... Quand on ne vit pas de telles injustices on ne se pose aucune question, on avance et c'est tout. Cependant, combien d'entre vous sont restés sur le carreau alors qu'ils avaient des dossiers solides ? Combien ont fait leurs preuves sans aucune reconnaissance ? Trop assurément !

Sans remettre en cause les décisions déjà prises au bénéfice de tel ou tel agent, la CDMT Emploi Martinique propose purement et simplement **une nouvelle et réelle procédure de déroulement de carrières et d'avancement**, à l'instar de celle des agents sous statut public. Elle a l'avantage d'être **claire, transparente avec des modalités qui soient connues de tous**. Ce n'est peut-être pas la panacée mais une telle disposition assurerait une plus grande impartialité et rendrait les décisions plus acceptables que l'on soit sur les fonctions support, sur sites ou à la DR...

Nous proposons **la création d'une commission paritaire** composée de membres de la Direction Régionale et de Représentants des Organisations Syndicales pour statuer sur ces questions.

## CLASSIFICATION

La CDMT Emploi Martinique considère que le chantier « Classification » doit avant tout « servir » et non « desservir » les agents. A ce titre, nous avons choisi avec notre partenaire le SNU la voie judiciaire et nous avons gagné !

Nous continuons à dire et à réclamer que les changements éventuels doivent obligatoirement passer par un dialogue social. Nous sommes vos représentants, et nous sommes donc déterminés à faire valoir vos droits à plus de reconnaissance et à une évolution de carrière plus juste.

## COOPERATION SNU

Depuis plusieurs années la CDMT Emploi Martinique et le SNU-TEFI Pôle emploi FSU ont un accord de coopération. Cet accord permet à la CDMT Emploi Martinique non seulement d'être représentée mais également de siéger au niveau des Instances Nationales. Depuis les premières élections de novembre 2009, la CDMT Emploi Martinique et le SNU TEFI Pôle emploi FSU proposent donc des listes communes aux élections professionnelles.

Le décompte des voix obtenus par la CDMT Emploi Martinique se fait de la façon suivante :

- Comptabilisation de la totalité des suffrages exprimés (100%) qui se seront portés sur la liste commune au profit du seul syndicat CDMT Emploi Martinique pour ce qui concerne la mesure de la représentativité syndicale au niveau de l'établissement Pole Emploi Martinique
- Comptabilisation de la totalité des suffrages exprimés (100%) qui se seront portés sur la liste commune au profit du seul syndicat SNU TEFI Pôle emploi FSU pour ce qui concerne la mesure de la représentativité syndicale au niveau de l'entreprise Pole Emploi.

## MANAGEMENT - ENCADREMENT

Le Syndicat CDMT Emploi Martinique garantit une représentation effective des cadres opérationnels dans les IRP afin de prendre en compte leurs revendications et attentes. Vos représentants s'appuient sur des valeurs de respect, de transparence, de dialogue, d'écoute et d'équité.

**La CDMT Emploi Martinique considère qu'il est nécessaire de clarifier le rôle, et la contribution de l'encadrement au sein de Pôle Emploi Martinique.** La Direction Régionale de Pôle Emploi Martinique doit prendre en compte le management, l'encadrement comme axe opérationnel incontournable dans l'organisation, le fonctionnement des équipes et des sites. Les cadres ne peuvent rester absents des décisions importantes prises dans les instances concernant le management, l'encadrement

Avec la CDMT Emploi Martinique, vous aurez l'assurance d'avoir des interlocuteurs déterminés, accessibles et solidaires; et que vos attentes et revendications soient relayées et défendues dans les différentes instances (CE, DP).

## OEUVRES SOCIALES

En matière d'œuvres sociales et culturelles la CDMT Emploi Martinique, sachant combien elles sont importantes pour vous, a porté **une attention particulière aux prestations servies au plus grand nombre grâce à une gestion rigoureuse et inventive sur la base d'une répartition cohérente du budget sur les trois axes suivants :**

<b>Aides aux vacances</b> <i>Promouvoir les vacances pour tous</i>	<b>Activités culturelles et bien être</b> <i>Culture et relaxation pour tous</i>	<b>Aides et secours</b> <i>Solidarité prévention</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une dotation gratuite et l'achat (avec une remise) de chèques-vacances pour tous les agents.</li><li>• Plusieurs conventions avec des Hôtels en Martinique et en Guadeloupe à des tarifs préférentiels.</li><li>• Séjours et Journée à prix négociés dans des structures hôtelières haut de gamme, avec une participation du C.E.</li><li>• Des voyages et croisières à des tarifs négociés qui ont permis à de nombreux agents de planifier leurs vacances tout en bénéficiant des aides du C.E et du paiement échelonné en 12 fois.</li><li>• De courts séjours dans la Caraïbes.</li><li>• Des conventions avec les 3 principales compagnies aériennes présentes dans notre département ont permis aux agents de bénéficier de la gratuité du second bagage et d'avantages spéciaux lors de leur voyage en famille ou non.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offres diverses pour les tickets cinéma gratuits et à tarif avantageux.</li><li>• Une billetterie pour de nombreux spectacles à des tarifs C.E avec ou sans participation du C.E en sus. Sans oublier les concerts, spectacles et sorties à des tarifs spéciaux grâce à des conventions (Atrium, Jardin de balata)</li><li>• Des ateliers sur des thèmes variés tant pour les loisirs que sur des thèmes liés à la santé, l'équilibre alimentaire, que les postures au travail, le sport, etc...</li><li>• Des propositions variées tant pour le Noël des enfants que celui des agents. (Paniers d'épicerie fine et de vins de qualité, séjours, offres de restaurants gastronomiques, chocolats, tickets services, bûches de Noël etc.)</li><li>• Plusieurs Conventions ont été signées avec des salles de sports et des spas pour faciliter la pratique de sports, la relaxation.</li><li>• Organisation d'un déjeuner et de plusieurs soirées dansantes pour permettre aux agents de se rencontrer dans un cadre autre que professionnel.</li><li>• Lors de ces soirées les agents ont pu gagner des lots (voyages, séjours, tablettes etc.)</li><li>• Organisation de moments de convivialité en agence avec une galette de rois.</li><li>• Des conventions ont été signées avec plusieurs entreprises pour permettre aux agents de bénéficier de tarifs pour le nettoyage de leur voiture, leurs lunettes etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour la rentrée scolaire aide aux parents avec de tickets services valables dans de très nombreux commerces du département et de France.</li><li>• Aides spécifiques aux agents rencontrant des difficultés ponctuelles liées surtout aux accidents de la vie</li><li>• Accompagnement avec l'Assistante sociale des agents en difficulté.</li><li>• Convention avec le CSF pour la mise en place d'aides ponctuelles et de prêts personnels à des taux avantageux.</li></ul>

La mise en place d'un site internet, accessible à tous, a permis une gestion dématérialisée de certaines prestations et d'apporter un maximum d'informations aux agents tout en limitant leurs déplacements.

### **Nos ambitions pour les 3 prochaines années afin de compléter l'offre existante**

- Faciliter l'accès aux vacances à tous les salariés et valoriser l'aide du Comité d'Etablissement et des chèques vacances
- Mettre en place une commission sociale pour analyser et répondre aux difficultés ponctuelles des agents
- Mettre en place l'offre culturelle la plus diversifiée possible et appréciée du plus grand nombre
- Créer une prestation « crèche et halte-garderie » pour les enfants de 0 à 2 ans
- Créer une prestation en faveur des agents ayant un ou des enfant(s) en situation de handicap
- Créer une prestation spéciale « célibataires » et prestation spéciale retraités
- Augmenter le pouvoir d'achat des agents en négociant des tarifs préférentiels pour compléter ceux existants déjà, singulièrement dans la grande distribution, la mécanique auto et l'entretien de l'habitat.
- Proposer une billetterie au tarif CE pour les événements retenus par le Personnel via le site BetweenUS (soirées, spectacles, concerts...)
- Organiser dans le cadre des festivals culturels des séjours dans la Caraïbe : Sainte-Lucie, Curaçao, Marie-Galante, etc
- Officialiser et structurer une fédération des CE afin de mieux négocier avec les prestataires en matière de voyages, hôtellerie...
- Créer le premier festival régional des arts et culture inter-entreprises

# NOTRE EQUIPE

## COMITE D'ETABLISSEMENT

### Collège 1

- Titulaires**
- TERRINE Jean-Michel
  - VERROUX Jean-Michel
  - BARON GAUTRY Catherine
  - LABORIEU Sandra

- Suppléants**
- HORTENSIA Gladys
  - JEANNE-ROSE Chantal
  - MARIE-MAGDELAINE Marthe Eliane
  - LAHAUT Edith

### Collège 2

- Titulaires**
- FIBLEUIL-REMY Christelle
  - MOREAU Mario

- Suppléants**
- MOREAU Mario
  - FIBLEUIL-REMY Christelle

### Collège 3

- Titulaire**
- BLAISE Marie

- Suppléant**
- LUBIN Gontran

## DELEGUES DU PERSONNEL

### Collège 1

- Titulaires**
- LABEAU Laure
  - KONATE Jenny
  - ROMAGNE Gérard
  - LAGRANDCOURT Malik
  - GABIN Nicole

- Suppléants**
- ACHY Maud
  - VERROUX Jean-Michel
  - VICTOR Augustine
  - SIVAGER Gaëlle
  - BELLAY Jeannine

### Collège 2

- Titulaires**
- FIBLEUIL-REMY Christelle
  - GONTRAN Lubin
  - MOREAU Mario
  - BLAISE Marie

- Suppléants**
- BLAISE Marie
  - MOREAU Mario
  - FIBLEUIL-REMY Christelle
  - LUBIN Gontran

## Notre bilan

*Durant ces trois années de mandature, les élus CDMT Emploi Martinique ont toujours été présents, ont toujours fait des propositions, travaillé dans la rigueur, la discipline sans aucun compromis. L'intérêt du plus grand nombre a toujours prévalu dans nos décisions.*

### Comité d'Etablissement (CE)

Le secrétariat, les présidences de commissions relevant du C.E (Activités sociales et culturelles, formation, égalité professionnelle, logement) ont toujours été assurées par les élus CDMT Emploi Martinique. Les occasions furent nombreuses pour assurer ces dernières, cependant, seuls les élus CDMT Emploi Martinique se sont positionnés pour assurer et assumer les engagements que vous nous avez confiés.

Prenant de l'avance quant aux obligations légales de 2015 des Comités d'Etablissements en matière de comptabilité nous avons, dès l'exercice 2014, confié la comptabilité à un cabinet d'expertise comptable.

**Nous avons un bon bilan !**

### Délégués du Personnel (DP)

Vos élus CDMT Emploi Martinique ont toujours porté vos interrogations, vos questions collectives ou individuelles, avec la plus grande rigueur sans en tirer un profit personnel. La recherche de véritables solutions a toujours été notre principal objectif. Nos alertes ont permis à des agents de trouver des solutions à des mal-être au travail, et de réparer des injustices liées au déroulement de leur carrière.

### CHSCT

Les membres CDMT Emploi Martinique au CHSCT ont toujours été actifs aux réunions de l'instance et ont, à plusieurs reprises, demandé des réunions exceptionnelles quand l'urgence s'est faite sentir.

Systématiquement, nous avons fait des propositions pour améliorer vos conditions de travail. Notre présence a toujours été effective lors des enquêtes, les visites. Nous avons tout fait pour limiter l'impact des nouvelles installations et des déménagements et trouver des solutions pour les installations provisoires.

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2016



**Votez pour une organisation syndicale expérimentée**  
**Votez pour des élus sincères et déterminés**  
**Votez pour un programme courageux**

**VOTEZ ET FAITES VOTER**

**CDMT Emploi Martinique / SNU TEFI Pôle emploi FSU TEFI PÔLE EMPLOI FSU**

